

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

La retraite, 589—Le Denier de Saint-Pierre, 589—Consultation, 590—Chronique de la "Semaine Religieuse", 591.—Une lettre de M. l'abbé Auguste Gosselin, 594.—Le nouveau Secrétaire de la Propagande, 598.—Petite chronique, 599.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 16	août	—XIII P. S. Joachim.
Lundi, 17	"	—Octave de S. Laurent
Mardi, 18	"	—S. Hyacinthe.
Mercredi, 19	"	—Oct. de l'Assomption.
Jepdi, 20	"	—S. Bernard.
Vendredi, 21	"	—Ste Jeanne de Chantal.
Samedi, 22	"	—Oct. de l'Assomption (Vigile)

Restaurateur de Robson.



—:—
Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

—:—
 En vente partout — 50 centins la bouteille.

—:—
L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h. — Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES

Messes basses le dimanche à 6. et 7 h.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

LA RETRAITE

La retraite est un temps de salut, un jour de repos dans les affaires temporelles pour s'occuper des éternelles, une revue spirituelle de nos forces pour les combats de la vie, un inventaire de nos défauts et de nos vertus, et pour plusieurs une dernière grâce.

Une retraite est chose si importante que d'elle peut dépendre notre salut. C'est une occasion de nous convertir que Dieu nous ménage, et il nous apporte en ces jours des pardons plus grands que tous nos crimes. Ne disons donc pas : une autre fois, car demain ne nous appartient pas, et toute grâce méprisée attire les malédictions divines.

L'unique but de la retraite est de rendre meilleur. Pour cela il faut mettre en retraite l'imagination, l'intelligence, le cœur, les sens et toute la personne. De même que l'agriculteur enfouit le blé dans le sillon, il faut s'ensevelir tout entier dans le silence, pour que Dieu puisse transformer notre âme et que rien n'empêche ce travail.

Le Denier de Saint-Pierre

Le télégraphe a encore dernièrement fait des siennes au sujet du Denier de Saint-Pierre, que les ennemis de l'Eglise voient d'un si mauvais œil. A l'en croire, les fonds de cette institution auraient été gravement compromis par les imprudences du trésorier, Mgr Folchi. Or tout ceci est faux.

Voici la vérité : Le Pape ayant rendu la commission chargée de l'administration de ces biens, *délibérative de consultative* qu'elle était auparavant, il a fallu faire l'inventaire de tous les capitaux existants. Tout a été trouvé en règle. Il peut se faire cependant, chose tout-à-fait inévitable, que certains placements n'offrent pas une sûreté complète ou accusent une diminution de rente, due

surtout à la crise sans pareille qui sévit actuellement en Italie. Tel est en deux mots le résumé de cet incident dont profitent les journaux mal disposés, pour dire aux catholiques : " A quoi bon faire des épargnes pour envoyer de l'argent au Pape ? Ou cet argent disparaît à la suite des spéculations de bourse, ou il ne sert qu'à enrichir quelque particulier. Gardez le pour vous, c'est ce que vous avez de mieux à faire."

CONSULTATIONS

1o Un Catholique peut-il assister à un mariage, à un enterrement, à des prières publiques dans un temple protestant, une synagogue, une mosquée, une pagode, quand il est convoqué comme fonctionnaire public, ou comme parent, ou comme ami de la famille, et non comme croyant ?

R. La communication *in divinis* avec les non-catholiques est régulièrement défendue. " Sancuissimus decrevit catholicis regulariter non licere haereticorum aut schismaticorum concionibus, baptismis et matrimoniis interesse. " (Décision du S. Office, 10 mai 1770).

Des raisons graves peuvent permettre d'y assister en spectateur et sans participation directe, quand il n'y a ni scandale, ni danger de séduction. (Canoniste contemporain, juin 1891).

Ici nous avons de plus une loi spéciale contenue dans le décret XIX du 6e Concile provincial de Québec, qui se lit comme suit " Il est absolument interdit aux catholiques d'assister au baptême au mariage, à la Cène, et à d'autres rites ou prédications hérétiques, de manière à paraître s'unir aux non-catholiques ; faire cela en effet n'est rien autre chose qu'une communication *in sacris*. Lorsque des catholiques assistent aux funérailles des non-catholiques, ils ne doivent ni entrer dans le temple, ni assister aux rites religieux, soit à la maison soit au cimetière. "

2o Un catholique peut-il prendre part à certains rites sacrés hétérodoxes, comme serait, par exemple, tenir un voile sur la tête des mariés, jeter de la terre sur un mort, suivre à travers la ville le cortège présidé par un ministre de ce culte ?

R. On ne pourrait pas considérer le fait de tenir le voile sur la tête des mariés comme une simple coopération matérielle, et l'*autoriser* ; de même qu'on ne pourrait pas suivre un convoi où se trouverait un cortège maçonnique, ou assister à une crémation, ou porter un cerge à un enterrement non catholique.

Il n'en serait pas de même pour tenir le cordon d'un catafalque

ou jeter de la terre sur un mort: c'est un honneur rendu au défunt, ce n'est pas un rite sacré.

Relativement à la coopération aux rites superstitieux, dit une Instruction de la S. C. de la Propagande, du 2 juillet 1827, voici la règle à suivre :

“ Si Cooperatio fuerit pars ritus superstitiosi, tunc formalis censenda erit et nunquam fieri licite poterit. Contra censenda erit materialis, si pars non fuerit ritus superstitiosi.

“ Grave aliquod damnum quod oriatur cooperanti, si ab hac materia i coopératione abstinere voluerit, licitam eam faciet.” (Canoniste contemporain).

En d'autres termes, si la coopération fait partie d'un rite superstitieux, alors elle est *formelle* et ne peut jamais être licite.

Si au contraire elle ne fait pas partie d'un rite superstitieux, elle est *seulement matérielle*, et elle devient licite pour celui dont l'abstention doit entraîner un dommage grave.

Avec ces règles, un catholique peut agir sans crainte de se tromper. Si toutefois il doute dans un cas particulier, il n'a qu'à consulter.

Chronique de la “ Semaine Religieuse ”

On ne se fait guère une idée parmi nous du rôle que le clergé et les catholiques d'Allemagne jouent dans la grande crise sociale qui secoue le monde actuel. Si le parti socialiste n'a obtenu que trente-six sièges aux dernières élections, si l'Allemagne entière n'est pas à l'heure qu'il est la proie du socialisme, ce résultat est dû au Catholicisme. La preuve est facile à faire. Partout où la majorité est protestante, les socialistes ont été élus ; partout, au contraire, où la majorité est catholique, ils ont été battus. Posen, qui est catholique et pauvre, a nommé un Polonais catholique, tandis que des socialistes triomphaient à Brème et à Elberfeld, pour ne nommer que ces circonscriptions protestantes en majorité.

Mais les députés que les catholiques d'Allemagne envoient siéger au parlement, sont triés sur le volet. C'est ce qui explique la force du parti catholique. Ce ne sont pas des timides et des peureux, ce ne sont pas des spéculateurs ou des hommes de ce monde qui sacrifient tout à la jouissance, ce sont, au contraire, des convaincus, des enthousiastes, des luttants qui ne reculent devant rien pour amener le triomphe de leurs idées.

Vingt-trois d'entre eux, d'ailleurs, sont prêtres. Vingt-trois prêtres au Reichstag allemand. Des prêtres, on en trouve au sein de toutes les assemblées délibérantes de l'empire. A la délégation d'Alsace-Lorraine, il y a l'abbé Winterer, le curé de Mulhouse; au Landtag badois, il y a deux prêtres; au Landtag prussien, il y en a sept, 19 siègent à la diète de Munich, qui se compose de cent cinquante-neuf membres. Les prêtres députés sont au nombre de 50, et cela dans un pays dont les deux tiers sont protestants.

Comment le clergé allemand est-il arrivé à ce degré d'influence? Simplement en se mêlant au peuple, en descendant dans l'arène, en montrant chaque jour que dans le prêtre il y a aussi le citoyen. Ce n'est point dans des églises désertes, pour commencer, qu'il a combattu. Il est allé aux réunions publiques, il a fait partie des cercles populaires, il est allé causer avec les ouvriers et donner la réplique aux orateurs révolutionnaires.

C'est ainsi qu'un vicaire s'est fait porter en triomphe pour avoir posé à un candidat qui " tombait " les jésuites, ces trois questions si simples?

—Avez-vous déjà vu un jésuite?

—Avez-vous déjà assisté au sermon d'un jésuite?

—Avez-vous déjà lu un livre de jésuite?

Le candidat ne put répondre à l'intrépide vicaire et dut se retirer, honteux et confus, devant les rires de la foule.

Un des députés-prêtres les plus marquants du Reichstag, l'abbé Schadler, a ainsi débuté très modestement dans les réunions publiques et, en quelques années, il s'est fait une personnalité qui provoque de grandes espérances. C'est le chef futur du Centre. En 1888, il s'est fait remarquer, pour la première fois, au Congrès de Fribourg et, depuis, sa vigueur, son talent, son incessante activité n'ont cessé de le mettre en évidence.

Le jeune clergé allemand est d'ailleurs préparé directement à ces luttes dont dépend la vie ou la mort de tant de chrétiens. Sa place est réservée très large dans l'assemblée générale des catholiques et dans les congrès nationaux et provinciaux, qui sont si nombreux en Allemagne: c'est là pour tous " une excellente école " où ils se forment aux devoirs de la vie publique.

Ainsi formé dès le jeune âge, le prêtre allemand tient une large place parmi le peuple, et c'est tout naturellement qu'il devient journaliste. Le célèbre abbé Dasbach, de Trèves, n'avait pas trente ans quand il fonda une imprimerie et deux journaux; il en a créé d'autres depuis, ainsi qu'une vaste association de la presse catholique. A lui seul, il vaut une armée. C'est la même chose

dans tous les coins de l'Allemagne. Revues et journaux ont des prêtres comme fondateurs ou rédacteurs.

Ceux qui n'écrivent point font de la propagande pour faire pénétrer le journal religieux là où on lisait les feuilles tièdes ou impies. Aujourd'hui, grâce à ce travail, les journaux catholiques d'Allemagne s'élèvent au chiffre de 450, dont 300 environ sont politiques ; 8 paraissent deux fois par jour, et beaucoup sont quotidiens. Tous ces journaux ont ensemble un peu plus d'un millien d'abonnés. En 1880, ils n'en avaient que 596,000.

Mais que de sacrifices pour arriver à ce résultat ! Que d'amendes et de mois de prison ont été le partage de ces valeureux journalistes, qui rédigeaient leur journal avec leur âme et leur cœur, bien plus qu'avec leur plume, et criaient à tue-tête les vérités déplaisantes ou redoutables. Que de luttes à soutenir, non seulement contre les sévérités du gouvernement, mais aussi contre les deux plus grands ennemis de la presse catholique : la presse neutre et l'indifférence de tant de catholiques qui, là comme partout, préfèrent le journal léger aux publications franchement catholiques.

Voilà comment le clergé allemand occupe ses loisirs. Nous ne donnons pas ces détails pour en conclure que le clergé de tous les pays devrait faire la même chose. Une attitude excellente dans un pays, ne l'est pas toujours dans un autre. D'ailleurs, en cela comme dans tout le reste, le clergé doit s'en tenir à la direction donnée par l'Épiscopat.

Nous avons déjà annoncé la prochaine Ostension de la sainte Tunique. Voici son histoire, d'après les écrivains qui en ont parlé : La sainte Tunique, jetée au sort par les soldats après le crucifiement de Notre-Seigneur, fut vraisemblablement rachetée par les disciples présents au pied de la croix, et on n'en entendit plus parler qu'après la conversion de l'empereur Constantin. On sait que peu de temps après ce grand événement, en 326, sainte Hélène, mère de Constantin, visitant la Terre Sainte, retrouva le saint Sépulcre et la sainte Croix. C'est à son retour de Palestine que, suivant la tradition, elle fit présent de la sainte Tunique à l'église de Trèves qui passe pour sa patrie.

Durant les siècles suivants, on parut ignorer où la sainte Tunique avait été déposée ; on sait seulement qu'elle était à Trèves. Elle ne fut retrouvée qu'en 1156 par l'Archevêque Jean, pendant qu'il achevait l'agrandissement de la cathédrale. L'exaltation de la sainte relique eut lieu le 1er mai. Elle fut exposée à la vue du peuple, au milieu de la joie de la ville entière, puis renfermée dans

le nouveau maître-autel. Elle y resta pendant plus de trois cents ans, sans qu'on ouvrit la châsse. La première exposition proprement dite de la sainte Tunique eut lieu en 1512, à la sollicitation de l'empereur Maximilien. Une multitude immense se pressait à Trèves à cette occasion.

Peu de temps après, en 1514, le Pape Léon X décida que la sainte Tunique serait exposée tous les sept ans ; mais, par divers motifs, les expositions n'ont pas été aussi fréquentes qu'elles auraient dû l'être d'après ce décret. Elles n'ont eu lieu qu'en 1531, 1545, 1553, 1585 et 1594. Pendant la guerre de Trente-Ans, la sainte Tunique a été transportée à Cologne, d'où elle a été bientôt rapportée à Trèves. Toutefois, on ne put l'exposer de nouveau qu'en 1655, sept ans après la paix de Westphalie.

Doux ans plus tard, les Français étant entrés dans le pays de Trèves, elle fut portée à Ehrenbrenstein, où elle resta en dépôt. Elle y fut même exposée en 1734 ; mais, pendant les troubles de la guerre de sept ans, elle fut rapportée à Trèves (1759), puis de nouveau renvoyée à Ehrenbrenstein (1765) où eut lieu une seconde exposition.

Lorsqu'en 1794 les armées de la République s'avancèrent vers le Rhin, la sainte Robe fut portée d'abord à Bamberg, puis en Bohême (1796) et en 1803 à Augsbourg, d'où elle ne revint à Trèves qu'en 1810. Elle fut alors exposée à la vénération des fidèles. Aucune autre ostension n'eut lieu avant 1844, année où Trèves vit accourir des centaines de milliers de pèlerins.

Nul doute que cette année l'affluence ne soit encore plus considérable, vu la facilité des communications, qui n'existait pas dans la même mesure, il y a 47 ans.

Une lettre de M. l'abbé Auguste Gosselin

Rome, 19 juillet 1891.

M. l'abbé D. GOSSELIN,

Directeur de la *Semaine Religieuse* de Québec.

Cher ami,

J'ai eu le bonheur d'assister ce matin à la messe du Saint-Père, de lui être présenté ensuite et de recevoir sa bénédiction.

Vous vous rappelez la réflexion des disciples d'Emmaüs, à la suite d'une rencontre fortuite avec le Sauveur : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur.....?* C'est un sentiment ana-

logue que l'on éprouve, lorsqu'on a le bonheur de voir le Pape, de lui baiser la main, de recevoir quelques paroles de sa bouche. En se voyant si près du vicaire de Jésus-Christ, le cœur se dilate, se réchauffe, et l'on se sent porté à des résolutions pour le bien que l'on voudrait immuables et à jamais constantes.

C'était la seconde fois que je voyais Léon XIII ; et comme il était déjà très vieux lorsque j'eus la faveur de lui être présenté il y a sept ans, je m'attendais bien de le retrouver encore plus cassé et brisé par l'âge. Je n'ai donc pas été surpris, lorsque je l'ai vu entrer dans la petite chapelle où il devait dire la messe, péniblement voûté et incliné vers la terre. Il est bien permis à un vieillard de quatre-vingts ans, surtout lorsque ce vieillard a sur ses épaules la responsabilité de toutes les Eglises, de pencher un peu vers la tombe.

Ce qui est admirable, c'est la vigueur et le courage avec lesquels cet homme extraordinaire, dont on peut dire, comme de S. Basile, *præter ossa et pellem nulla præterea corporis parte constare videtur*, semble se raidir contre la vieillesse, c'est l'intrépidité avec laquelle il porte le poids des ans, c'est la puissance qu'il fait paraître non-seulement pour les choses de l'esprit—sa dernière lettre encyclique en est une preuve monumentale,—mais même pour les exercices purement extérieurs.

Voyez : sa messe est annoncée pour sept heures et demie ; il arrive à l'heure précise. Nous sommes une vingtaine environ qui l'attendons à genoux : on lui présente le goupillon ; il s'asperge d'abord, puis nous a-asperge nous-mêmes d'eau bénite. Il s'agenouille ensuite, et fait au moins une dizaine de minutes de préparation à la sainte messe.

Sa messe, servie absolument comme celle d'un évêque ordinaire, dure près de trois quarts d'heure. C'est un grand spectacle de foi et de culte religieux.

Il est impossible d'observer avec plus de fidélité et d'exactitude toutes les cérémonies de l'Eglise. J'ai beaucoup remarqué surtout avec quel soin le pieux vieillard, tout brisé par l'âge, accablé sans doute de douleurs, faisait jusqu'à terre toutes ses genuflexions.

Léon XIII a une voix caverneuse et quasi sépulcrale. Il scando et accentue fortement tout ce qu'il prononce. Rien de plus beau que de lui entendre réciter les oraisons de la messe, la préface, le *Pater*. Rien de plus saisissant que de l'écouter lire l'épître et l'évangile. C'est une lecture faite avec intelligence, avec âme, avec une attention toujours soutenue. Pas une phrase, pas un mot dont tout le sens ne paraisse actuellement saisi et ne soit relevé par l'accent avec lequel tout est prononcé.

Le Saint-Père accompagne même sa lecture de beaucoup de signes de tête qui font voir combien il entre profondément dans le vif du sujet, et devient triste ou joyeux suivant les circonstances.

L'évangile d'aujourd'hui nous représentait le Sauveur pleurant sur sa chère Jérusalem et sur les désastres qui l'attendaient : *Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem, flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.....* Ah ! si vous aviez entendu avec quels accents de détresse et quelles larmes dans la voix Léon XIII a lu cet évangile ! Comme il était facile d'en faire l'application à la ville de Rome devenue le siège de la Révolution, à cette Rome capitale de l'Italie, qui, elle aussi, lapide ses prophètes, dépouille les Religieux de leurs biens et de leurs propriétés et réduit le Souverain Pontife à l'état misérable de servitude où nous le voyons ! Que va devenir la Rome chrétienne, la Rome de la prière et des nombreuses églises,—*domus orationis vocabitur*—entre les mains de ces sectaires, qui n'ont aucun respect de la propriété ecclésiastique — *et illam fecistis speluncam latronum ?*

Il faut espérer que la Providence mettra bientôt fin aux maux de l'Eglise et fera sortir des événements un état de choses qui garantisse au Souverain Pontife l'indépendance parfaite, la souveraineté et la liberté dont il a besoin pour sa sublime mission.

C'est dans ce but que Léon XIII a ordonné ces prières publiques qui se disent dans le monde entier à la suite de toutes les messes. Ces prières, il les récite lui-même ; et avec quels accents de ferveur, de piété et de foi extraordinaire ! Avec quelle vigueur, surtout, il élève sa voix tremblante, lorsqu'il dit : *Pro libertate et exaltatione sanctæ Matr' Ecclesiæ preces effundimus.*

Ce grand Pontife, en effet, n'est pas seulement *lumen in celo* ; il n'est pas seulement remarquable par sa grande intelligence, par ses lumières et ses connaissances supérieures, par la puissance de son administration, c'est un homme d'une admirable piété, c'est l'*homo Dei* dans toute la force de cette expression. Le Pape est le premier anneau de cette chaîne mystérieuse qui unit le ciel et la terre ; et en assistant à la messe de Léon XIII, on est frappé de la piété admirable avec laquelle il remplit sa mission.

La messe terminée, le Pape dépose ses ornements sacerdotaux et se met à genoux pour faire son action de grâce. Un des camériers qui lui ont servi la messe vient alors célébrer à son tour en sa présence.

Cette seconde messe a duré près d'une demi-heure. La chaleur

était suffocants, l'air raréfié et mauvais ; le Pape devait être épuisé de fatigue. Et cependant il est resté à genoux tout le temps de cette messe.

Ce n'est pas tout. Après avoir fait la part si large à la prière et à la piété, il a voulu faire celle de la charité ; il s'est assis sur un fauteuil, nous avons tous été admis l'un après l'autre à lui présenter nos hommages, à lui baiser la main et à solliciter les faveurs spirituelles que nous avions à lui demander.

C'est alors, surtout, que j'ai pu admirer la grande vigueur intellectuelle qu'il conserve, malgré ses quatre-vingts ans. Dans Léon XIII, rien n'a vieilli de ce qui touche de près à l'intelligence. La tête, les yeux surtout sont pleins de vie ; la mémoire est admirable. Il parle avec une force et un entrain qui nous ravissent.

Le Saint-Père a bien voulu me bénir, ainsi que les travaux historiques que j'ai entrepris. Il a béni toutes mes intentions, mes parents, mes paroissiens, mes amis, parmi lesquels je puis vous assurer que vous et votre excellente *Semaine Religieuse* avez une place toute spéciale dans mon esprit.

Je bénis d'autant plus la Providence de m'avoir procuré le bonheur de voir le Saint-Père et d'assister à sa messe, que je m'attendais peu à cette faveur. En arrivant à Rome, en effet, j'appris aussitôt que le Pape ne recevait plus personne, à cause des grandes chaleurs, et qu'un grand nombre d'abbés français y compris le vicaire général de Perpignan, après avoir passé plus de quinze jours à Rome, avaient été obligés de s'en retourner sans le voir.

Je ne me décourageai pas cependant ; je fis immédiatement ma demande : c'était jeudi matin. Hier soir, je recevais au Séminaire Canadien, de la part de Mgr della Volpe, une lettre d'admission à la messe du Saint-Père.

À qui surtout devais-je cette faveur, si non à la recommandation de Son Eminence le Cardinal Taschereau. Notre saint archevêque jouit évidemment à Rome de tout le crédit qu'il a su mériter par ses vertus, par sa grande sagesse, et par sa modération avec laquelle il a traversé toutes les difficultés qui se sont présentées dans son épiscopat. Son nom, à Rome et partout, est une grande protection pour ses prêtres. Il suffit de le prononcer et de s'en couvrir pour recevoir partout un favorable accueil.

J'ai célébré ma première messe à Rome dans sa magnifique église de N.-D. de la Victoire, où je vous assure que le nom du Cardinal Taschereau est en grand honneur et vénération.

Le nom canadien, en général, est bien coté à Rome ; et soyez convaincu que notre premier ministre de la Province de Québec n'a pas peu contribué à lui donner cette valeur par les excellents rapports qu'il a su entretenir avec le Vatican et par le courage avec lequel il a réglé la question des biens des Jésuites. Le Saint-Père l'a comblé d'honneur : qui pourrait s'en étonner ? Est-ce tous les jours, disait Mgr d'Hulst, que l'on voit un premier ministre proclamer en toute occasion ses principes chrétiens et restituer à l'Eglise les biens que l'Etat lui a volés ?

J'ajouterai que le clergé canadien, spécialement, jouit d'une excellente réputation auprès des autorités romaines. Il suffit de s'annoncer comme prêtre canadien pour exciter partout un intérêt véritable.

N'allons pas perdre cette bonne réputation par des discussions oiseuses qui ont compromis le clergé et les catholiques en général dans certains pays. Sous prétexte de zèle pour la doctrine et les bons principes, n'allons jamais nous afficher comme plus catholiques que le Pape. Restons toujours dans les rangs de l'armée chrétienne sous la conduite de nos évêques, et attachons-nous de plus en plus à la sainte Eglise notre mère et à son chef immortel.

Plus les épreuves de l'Eglise sont douloureuses, plus le Souverain pontife a droit à toute notre sympathie. Vous savez, cher ami, la mauvaise fortune par laquelle le Pape, grâce aux intrigues de la franc-maçonnerie et des juifs, vient de perdre une somme très considérable qu'il avait reçue à l'occasion de son jubilé et qu'il avait mise de côté pour les mauvais jours.

Nouvelle raison de redoubler de zèle et de générosité pour le Denier de Saint-Pierre. A nous Canadiens, surtout, quo Rome considère comme ses enfants de prédilection, de ne pas nous montrer les derniers à secourir dans son affliction le Père commun de tous les fidèles.....

A. H. GOSSELIN, Ptre.

Le nouveau Secrétaire de la Propagande

Nos lecteurs savent que Mgr Persico a été récemment nommé secrétaire de la Congrégation de la Propagande. Il succède à Mgr Jacobini.

Mgr Persico est napolitain de naissance et âgé de 63 ans. Au sortir de son cours classique en 1839, il entra chez les Capucins et fut ordonné prêtre dans cet ordre en 1846. Après avoir séjourné quelques années dans le vicariat apostolique de Patna, il passa dans les Indes Orientales et fut créé vicaire apostolique d'Agra,

en 1854. Il donna sa démission en 1867 et passa dans la même année au Etats-Unis. En 1870 il fut nommé au siège de Savannah, dont il se démit en 1873. C'est après cela qu'il vint à Québec, et voulut bien accepter la desserte de Sillery, à quelques milles de Québec, et dont il a été le curé une couple d'années, croyons-nous. Après être repassé en Italie, il fut chargé de quelques missions diplomatiques, puis, en 1878, nommé évêque d'Aquino, et quelques années plus tard archevêque de Damiette. Il était en dernier lieu secrétaire de la Congrégation des affaires orientales.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures auront lieu à Ste. Claire, le 16 ; à N.-D. des Anges de Montauban, le 18 ; à S. Zacharie, le 20 ; à Ste. Jeanne, le 21 ; à la Congrégation de S. Roch, le 23.

La première retraite ecclésiastique commencera le 25 du mois courant et finira le 1er septembre ; la seconde commencera le 8 septembre et finira le 15. Toutes deux seront prêchées par le R. P. Turgeon, de la résidence de Québec.

Nous avons reçu l'Annuaire du collège de Ste-Anne pour l'année 1890-91. Le nombre total des élèves qui ont suivi les cours de cette excellente institution a été de 226, savoir : 86 appartenant au cours classique et 140 au cours commercial. L'annuaire se termine par une chronique de l'année académique, que nous aimerions voir dans toutes les publications de ce genre.

On annonce la mort, à 74 ans, du cardinal Haynald, archevêque de Kalocsa (Hongrie) depuis 1867, créé cardinal en 1879, du titre de Sainte-Marie des Anges.

Il était membre de l'Académie des sciences en Hongrie, membre de la table des Magnats, président de la délégation hongroise.

Botaniste distingué, il possédait un herbier qui attirait les savants. Il a présidé le Congrès international de botanique à Florence.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Huart, du séminaire de Chicoutimi, va probablement devenir le rédacteur-proprétaire du *Naturaliste*. Il est en pourparlers à ce sujet avec le fondateur de cette publication, M. l'abbé Provancher. S'il y a entente, le *Naturaliste* sera dorénavant imprimé et publié à Chicoutimi. La disparition de cette revue scientifique serait un fait regrettable, et nous espérons que M. l'abbé Huart, dont personne ne peut nier la compétence, va pouvoir en continuer la publication avec les sympathies du public instruit et l'encouragement de nos gouvernants.

M. l'abbé Plinguet, curé de l'île du Pads, est décédé à l'âge de 81 ans.

L'archevêque de Montréal a béni solennellement, le 9 août, le monument funèbre érigé dans le cimetière de Lachine à la mémoire des infortunés massacrés dans la nuit du 5 août 1689.

Il est probable que la statue érigée à l'Université de Washington en l'honneur de Léon XIII sera dévoilée dans le cours d'octobre. On pense que 4,000 membres du clergé catholique se réuniront en cette ville à l'occasion de la célébration du centenaire de Saint-Sulpice, au mois d'octobre. Il est possible que Son Eminence le cardinal Gibbons profite de cette circonstance pour consacrer le nouvel édifice que l'on a ajouté à la cathédrale.

Mgr Brady, coadjuteur de l'archevêque de Boston, a été sacré le 5 du mois dernier.

Ceux qui n'ont pas payé leur abonnement pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

2,000 petits commerçants de Paris se sont adressés à SS. Léon XIII pour lui demander de vouloir bien tracer, dans un document pontifical, les lois de la justice et de la charité en ce qui concerne la liberté du commerce et de la concurrence.

L'affaire de Bethléem est aujourd'hui complètement réglée. Sur l'ordre exprès du Sultan, le gouverneur de la Palestine a fait droit aux réclamations du consul français à Jérusalem. On a interdit aux Grecs l'entrée nord de la grotte de la Nativité et le mudir a reçu l'ordre de repousser, même avec l'aide de la force armée, toute violation éventuelle de cette interdiction de la part des Grecs.

Le nouveau vicaire apostolique d'Athabaska Wackenzie, Mgr Grouard, a été sacré le 1er août, par l'Archevêque de S. Boniface assisté des évêques du Dakota nord et de St. Albert.

L'hospice des Sœurs de la Charité de Québec est à la veille de commencer la construction d'un édifice à six étages et de 151 pieds sur 75, sur l'emplacement de l'ancienne résidence des Frères. Le coût probable est de \$50.000. Les plans ont été préparés par M. Ouellet, et le contrat de la maçonnerie a été donné à M. T. Pampalon.

M. le curé de Lévis va faire convertir en chapelle le haut de la maison d'école du village Bienville, pour y donner la messe tous les dimanches.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. " "

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | ^{EDITEURS} DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡VIGNOBLES CANADIENS≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité. Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

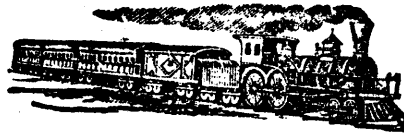
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 8.20 a. m., 2.00 p. m., et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Decker Bros. N.-Y.,

Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,

Dominion & Cie.,

Gornwall & Cie.,

Burdet & Cie.,

Schaidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. ”